

Paul MOLAC

Unis pour le territoire



Régine Le Viavant, suppléante

Madame, Monsieur,

Elu député en 2012, je suis le porte-parole d'un territoire rural. Je me saisis des problèmes concrets qui sont les nôtres et qui ne recueillent pas toujours l'attention nécessaire : **déserts médicaux, maintien des hôpitaux, accès au logement...** Le nombre de médecins et de personnels soignants en formation n'est toujours pas suffisant pour assurer l'accès aux soins en campagne. Le financement des hôpitaux n'est également pas totalement assuré. Il conviendra donc d'être vigilant durant le prochain quinquennat.

Le problème du logement plombe les capacités financières des familles. Les lois doivent être modifiées pour permettre de construire raisonnablement dans les campagnes, sur les terres qui ne peuvent pas servir à l'agriculture.

Dernier point important pour notre milieu rural : **les services de proximités doivent être confortés**, comme les écoles, les commerces et les déplacements dans un contexte de hausse des prix de l'énergie.

Sur le plan de **la transition écologique**, il est urgent de développer les énergies renouvelables, créatrices d'emplois locaux, et de ne plus être dépendant des hydrocarbures, qui coûtent de plus en plus cher.

Je suis aussi beaucoup intervenu et je continuerai à agir sur **les questions agricoles** – notamment la revalorisation des petites retraites et la loi EGALIM qui doit être complétée – ou encore sur **la condition des personnes en situation de handicap**.

Les inégalités sociales s'accroissent. Le projet de placer l'âge de **la retraite à 65 ans est inacceptable** notamment pour ceux qui ont commencé à travailler tôt, parfois avec des métiers difficiles.

Il est également nécessaire **de rapprocher les décisions des citoyens**. Le pouvoir doit être décentralisé pour tenir compte des réalités locales.

Enfin, les députés étant les représentants et avocats du peuple, **la liberté d'action que j'incarne est selon moi fondamentale**.

Toujours aussi déterminé à agir, **je sollicite votre suffrage pour continuer à vous défendre** durant les cinq années à venir et faire de notre circonscription un espace où il fait bon vivre ensemble.

Komzet em boa evidoc'h gant kalon evit kavout diskoulmoù hor c'hudennoù : Adsevel an ospitalioù, an diouer a vedisined, al lojiri atav keroc'h pe c'hoazh ar stourm a-enep kemmñ an hin. Ezhomm hon eus ivez da zaspazhiñ gwelloc'h ar pivindigezhioù hag enebañ ar retredoù adalek 65 vloaz. A-gevred ez aimp pell evit gwelaat ar vuhez

J'ae pas zeù d'areytance a caozer pour vouz pour s'échevir de tous noz ohis. J'om pas notr conte qhession dez ôpitaos, du manq de medecins, du rencherdissement a se lojer qhession core dez saezons a chanjer. J'om afaere etou d'egalizer pus fort l'argent pour avoir un gaegnaije pus conseqent qontr la retirie à 65 ans. D'od vouzaotr, j'ïrom pus lein pour ûne meilhoure vivriy.



Mon programme :

- ❖ **J'agirai pour une vie digne.** La hausse du coût du logement et des produits de première nécessité, comme le carburant, appelle une revalorisation des salaires, et notamment une augmentation du SMIC. Une meilleure répartition des richesses est également nécessaire. L'âge légal de départ à la retraite doit être maintenu.
- ❖ **J'agirai pour l'accélération de la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique** grâce à une meilleure isolation des logements ; le développement des énergies renouvelables en particulier l'éolien en mer ; la poursuite avec les agriculteurs de la reconquête de la qualité de l'eau ; le développement des mobilités douces.
- ❖ **J'agirai pour le soutien au tissu économique local**, aux PME/TPE et entreprises de l'économie sociale et solidaire qui investissent dans l'économie réelle et pour impulser la transition écologique. Je soutiendrai la simplification administrative et la lutte contre les logiques prédatrices de la finance.
- ❖ **J'agirai pour le maintien des services publics** particulièrement en milieu rural, comme les écoles mais aussi les transports collectifs pour lesquels les initiatives des communautés de communes doivent être financées et appuyées.



Qui suis-je ?

Né à Ploërmel, j'ai été aide-familial avant de devenir professeur d'Histoire-Géographie. Marié et père de 7 enfants, j'ai gardé un fort attachement au milieu agricole, à notre espace de vie rural et à la culture bretonne.

- ❖ **J'agirai pour l'agriculture** avec un soutien particulier pour l'installation des jeunes et pour le développement des circuits courts ; une meilleure répartition et une régionalisation de la PAC. La loi EGALIM doit être complétée pour mieux rémunérer nos agriculteurs.
- ❖ **J'agirai pour le développement de nos services de santé**, qui n'a pas été suffisant. Il faut augmenter le nombre de personnel médical en formation afin de lutter contre les déserts médicaux et investir dans les hôpitaux de proximité dont ceux qui ont une maternité comme Ploërmel et Redon.
- ❖ **J'agirai pour la revitalisation des bourgs** en rénovant le bâti et en protégeant les commerces de proximité. L'urbanisation des « dents creuses » (droit de construire dans les villages) est un moyen d'économiser les terres agricoles. La création d'un office régional pour l'habitat doit permettre aux jeunes d'accéder à la propriété avec des terrains à prix abordables.
- ❖ **J'agirai pour la régionalisation.** Les collectivités bretonnes doivent avoir la possibilité d'adapter les lois et règlements nationaux pour coller aux réalités de terrain. La mise en place d'un statut spécial pour la Région Bretagne, en particulier dans le domaine du logement, est attendue. La reconnaissance des cultures et langues régionales, comme le gallo et le breton, a été engagée, elle doit se poursuivre.

Local de campagne : 4, rue René-Marie-Gaillard
Galerie Le Trait d'Union
56800 Ploërmel

☎ 06 84 51 55 74

✉ paul.molac2022@gmail.com

Facebook PaulMolac
Twitter @Paul_Molac
Instagram paul.molac



www.paulmolac2022.bzh